

MOTION SECOND DEGRE

Adoptée au Congrès Départemental des Alpes-Maritimes
le 25 juin 2005 à l'école Primaire Thérèse Roméo à NICE

La FCPE 06 réunie en congrès annuel le 25 juin 2005 à l'école Primaire
Thérèse Roméo à NICE :

1. Refuse l'orientation précoce systématique au collège unique.
2. Exige une formation initiale de qualité et diversifiée pour tous les élèves au collège en B.E.P.
3. Exige que les aides aux élèves en difficultés soient réelles et que les moyens humains et matériels soient à la hauteur des enjeux.